

## ▼ Simone Lellouche et Ahmed Othmani1963-2007 (fonds ouvert)

- ▼ Les organisations politiques
- ▼ Les organisations étudiantes
- ▼ Les organisations syndicales et de soutien aux immigrés en France
- ▼ Les organisations de défense des libertés publiques et des droits de l'homme
- ▼ Dossiers documentaires
- ▼ Presse & publications
- ▼ Affiches

## Simone Lellouche et Ahmed Othmani1963-2007 (fonds ouvert)

### Date :

1959-2007

### Description physique :

**Nombre d'éléments** : 64 cartons (soit 6,4 m.l.) et 11 affiches.

**Métrage linéaire** : 6.40 ml

**Genre/Carac. phys.** : Document d'archives

**Support** : Casette audio, affiche.

**Nature du contenu** : iconographie ; archives sonores ; Recherche détaillée

### Langue :

**Langue du texte** : français ; arabe

### Biographie ou histoire :

Né en 1943, il fait d'abord ses études en Tunisie puis en France. Entre temps, il est prisonnier de conscience en Tunisie, pendant plus de dix ans – en trois périodes – de 1968 à 1979.

Arrêté en mars 1968, il est condamné à 12 ans de prison. Libéré en mars 1970, il épouse Simone Lellouche avant d'être à nouveau arrêté en avril 1971, inculpé tout seul de complot contre la sûreté de l'État. Il est relâché sans jugement en décembre 1972 après 20 mois de détention. Il ne rejoint pas le lieu d'assignation à résidence qu'on lui impose et entre dans la clandestinité jusqu'en décembre 1973 quand il est arrêté à nouveau et condamné. Libéré en août 1979, il obtient son passeport et reprend ses études en France en 1980. Il obtient une maîtrise et un DEA en économie des ressources humaines à l'Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne.

Il consacre ensuite sa vie pour la défense des Droits humains à l'échelle internationale. Membre fondateur de la section tunisienne d'Amnesty International (AI) en 1981, il contribue à développer AI en Afrique du Nord et dans le monde arabe.

Il exerce à Londres, entre 1984 et 1990, la fonction de directeur régional pour le développement d'AI au Moyen Orient et en Afrique du Nord et est consultant du secrétaire général d'AI pour la promotion des droits humains et le développement d'AI. En 1991, il est élu membre du Comité exécutif d'AI.

Entre 1991 et 1993, il effectue plusieurs études et évaluations pour diverses ONG et agences de droits de l'homme. Il est également directeur du département d'éducation aux droits de l'homme de la Mission civile de l'ONU en Haïti (MICIVIH).

Membre fondateur, en 1989, de Penal Reform International (PRI), organisation internationale non gouvernementale, dont le secrétariat est situé à Londres, pour réformer les systèmes carcéraux dans le monde ; il en devient le président en 1994.

Il a été membre du conseil d'administration de l'« International Centre for Prison Studies », membre du bureau du « Cairo Institute for Human Rights Study » au Caire et du conseil d'administration de l'Institut arabe des droits de l'homme à Tunis.

Jusqu'à sa mort, en décembre 2004, il a régulièrement participé aux sessions des commissions de l'ONU sur les droits de l'homme et la prévention du crime ainsi qu'à un groupe de travail sur les indicateurs de droits humains à l'OCDE ainsi que dans les sessions de la commission africaine pour les droits de l'homme et des peuples

OTHMANI (Ahmed), BESSIS (Sophie). *Sortir de la prison*. Paris : La Découverte, 2002 (Cahiers libres). PALAIS DE JUSTICE BRUXELLES. *Revue de droit pénal militaire et de droit de la guerre / The military law and law of war review / Tijdschrift voor militair strafrecht en oorlogsrecht / Zeitschrift für Wehrrecht und Kriegsvölkerrecht*, Bruxelles, 2004.

Née en 1938, en Tunisie, elle est amenée à séjourner à trois reprises à Paris. La première, entre 1961 et 1963, pour terminer ses études scientifiques. Elle est enseignante en physique et chimie au Lycée de la rue du Pacha entre 1963 et 1964 puis au Lycée de Carthage entre 1964 et 1967. Son second séjour à Paris se déroule entre 1967 et 1970. Enfin, à partir de 1973, elle fait de la recherche médicale à l'Institut Gustave Roussy de Villejuif et enseigne la Biophysique à la Faculté de médecine du CHU Broussais Hôtel-Dieu de l'Université Paris VI. Elle est retraitée depuis la fin décembre 2001.

Au début des années 1960, elle milite dans l'Union Générale des Étudiants de Tunisie (UGET) et à l'Union Nationale des Femmes de Tunisie (UNFT) puis devient très proche des militants du Groupe d'Études et d'Action Socialiste Tunisien (GEAST) et y adhère en 1967. À partir de 1968, elle est victime d'une série de mesures arbitraires en même temps qu'Ahmed Ben Othman et des centaines de militants politiques tunisiens. Elle est expulsée de Tunisie en 1968 puis condamnée par contumace (6 et 12 ans de prison).

Le mouvement de février 1972 se déclenche en même temps qu'un des procès qui lui est intenté (le 1er février 1972). A nouveau expulsée vers la France le 5 février 1972, Simone Lellouche s'engage dans la lutte contre la répression en Tunisie et participe à tous les comités de défense qui se sont constitués à Paris entre 1968 et 1978 : Comité International pour la Sauvegarde des Droits de l'homme en Tunisie, Comité Tunisien d'Information et de Défense des Victimes de la Répression, Comité de « Groix », Collectif du 26 Janvier. En juillet et août 1979, la majorité des prisonniers politiques et syndicalistes sont libérés. Aujourd'hui encore, elle participe au Comité pour le Respect des Libertés et des Droits de l'Homme en Tunisie et milite à Amnesty International.

En février 2008, elle a créé l'Association pour la Fondation Ahmed Othmani (AFAO) dont l'objet consiste à « agir pour le développement de la démocratie et des droits humains au Maghreb et dans le monde arabe ; rendre hommage à l'action menée par Ahmed Othmani et, à travers sa mémoire, à tous ceux et celles qui ont consacré leur vie à la défense des droits humains et aux valeurs de liberté et de fraternité, au Maghreb comme en Europe et dans le monde arabe ; rassembler ses archives ainsi que celles de sa compagne Simone Othmani-Lellouche dans des conditions permettant leur préservation ; (...) ; encourager et aider les personnes privées ou les associations nationales à préserver leurs archives et à les mettre à disposition du public ; assurer l'exploitation de ces archives par des chercheurs et autres acteurs pour le développement d'études et d'actions culturelles ; (...)».

### Histoire de la conservation :

Depuis sa libération de prison, des contacts privilégiés unissent Génériques et Ahmed Ben Othman autour des Droits de l'Homme dans le monde arabe. Une convention est signée en novembre 2003 entre Simone Lellouche et Génériques mais le fonds reste ouvert et susceptible de s'accroître, notamment des documents relatifs à Penal Reform International (PRI) ainsi que de la correspondance personnelle. Le traitement des archives de Simone Lellouche et d'Ahmed Ben Othman a débuté à la fin de l'année 2003 en étroite collaboration entre Simone Lellouche et Génériques. Ce travail de classement s'est prolongé ainsi jusqu'en 2006 pour aboutir à une version quasi définitive d'un instrument de recherche par Virginie Beaujouan. En 2007, les archives encore conservées chez Mme Lellouche ont été déposées à Génériques et intégrées à l'ensemble du fonds ; il n'y a pas eu de tris et d'éliminations. L'instrument de recherche a été repris, complété et achevé par Génériques (Quentin Dupuis et Tatiana Sagatni).

Dans le cadre de la campagne de dépôts lancée par Génériques en octobre 2007 et en partenariat avec la direction des Archives de France, le dépôt du fonds Othmani a trouvé son aboutissement à la BDIC en mai 2010.

### Présentation du contenu :

Le fonds couvre une période qui correspond à des événements particulièrement importants : la fin de la guerre d'Algérie, la guerre israélo-arabe de juin 1967 avec ses répercussions dans tout le monde arabe, les mouvements étudiants en France comme dans d'autres pays en 1968.

Ainsi, par exemple, le 15 mars 1968, les étudiants organisent en Tunisie une journée d'action pour la libération de Mohamed Ben Jenet, étudiant condamné à 20 ans de travaux forcés à la suite des manifestations de juin 1967. Il s'en suit une répression féroce contre toute l'opposition : le Groupe d'études et d'action socialiste tunisien (GEAST ou groupe « Perspectives ») non reconnu, le Parti Communiste Tunisien et le Baath notamment.

Février 1972 correspond à une période de grande mobilisation pour les libertés en Tunisie. De décembre 1971 à juin 1972, la Tunisie connaît un mouvement démocratique sans précédent dans lequel s'engagent des milliers d'étudiants suivis par les lycéens et les ouvriers. Alors que le procès de Simone Lellouche commence le 1er février et qu'elle est expulsée de Tunisie le 5, l'UGET organise du 3 au 5 février 1972 un congrès extraordinaire pour une « UGET démocratique et représentative » à l'université de Tunis.

Le mouvement étudiant connaît une nouvelle répression, les arrestations sans jugement se succèdent durant de longs mois et de nombreux procès s'en suivent (1974, 1975...). En 1978, c'est le syndicat ouvrier tunisien (UGTT) qui connaît à son tour une violente répression.

Les documents n'ont pas été conservés de façon systématique durant toute la période couverte par le fonds. On ne trouve, par exemple, que quelques documents pour le début des années 1960. A partir de 1968, les documents sont davantage conservés mais le fonds reste lacunaire pour la période 1970-1971 tandis qu'il s'enrichit à nouveau à partir de février 1972.

Une partie importante du fonds est consacrée aux publications (militantes, politiques, presse quotidienne, presse gouvernementale) dont la variété fait sa richesse.

Une part essentielle de ces productions (tracts, affiches, revues, brochures, quelques photos et cassettes) est issue de l'opposition tunisienne du début des années 1960 aux années 1980, aussi bien depuis la France qu'en Tunisie. Certains documents provenaient, en effet, de Tunis pour être imprimés en France puis réacheminés vers la Tunisie.

On peut citer, par ailleurs, les collections des revues *Perspectives Tunisiennes* et *El Amel Tounsi (Le Travailleur tunisien)* qui s'avèrent presque complètes ainsi que les documents publiés par les divers comités de défense des prisonniers politiques tunisiens.

On trouve également plusieurs dossiers documentaires comportant plus particulièrement des numéros et coupures de presse de l'*Agence de Presse Libération* ayant précédé la création du journal *Libération* (1972-1973) et dont certaines parutions portent sur la Tunisie et sur l'immigration.

De nombreuses coupures de presse et numéros de journaux, principalement de la presse gouvernementale tunisienne, se trouvent également dans ce fonds.

Outre cette riche documentation rassemblée par Simone Lelouche, nous trouvons également traces de ses activités militantes et des relations qu'elle entretint avec son mari au cours de ses années d'emprisonnement et de lutte.

Les archives comportent, d'ailleurs, de nombreux documents relatifs aux affaires judiciaires, aux procès et aux prisonniers : informations et notes tapées à la machine sur les procès, affaires de 1968, 1972, 1973, 1975, 1978 avec les fiches des prisonniers, leurs cartes d'étudiants à l'université de Paris VIII-Vincennes, le budget et les dépenses pour les prisonniers, la liste des livres envoyés et reçus au bagné de Borj Erroumi (bibliothèque), des informations manuscrites et de la correspondance ; un texte non publié sur le bagné de Borj Erroumi, intitulé *Les prisonniers politiques en Tunisie* qui traite de l'affaire du complot de 1962 ; le sort des comploteurs, morts et survivants, écrit par des détenus dans les années 70 ; de nombreux tracts des comités de solidarité et de libération et la campagne pour la libération de tous les prisonniers politiques et syndicalistes fondée sur la publication, en avril 1979, du témoignage dans les *Temps Modernes* de Ahmed Ben Othman, alors détenu.

#### Conditions d'accès :

Sur rendez-vous à Génériques. Le fonds est communicable librement mais certains articles restent soumis à l'autorisation du déposant (demande écrite du consultant transmise par Génériques au déposant). Ceux-ci sont, d'une part, clairement indiqués en note de bas de page dans le corps du répertoire et sont, d'autre part, regroupés dans une liste figurant en annexes.

#### Sources complémentaires :

<http://www.generiques.org/activites-inventaires-sommaire.php>

##### Archives associatives

- Fonds AMANA (fonds documentaire).

22. Tunisie [1976]. Tunisiens (1963-1992).

24. Tunisie (1966-1986 ; 1986-1992).

- Fonds ARALIS.

Foyer de Chaponnay. Création, fonctionnement : (...) liste des hébergés algériens et tunisiens venant du fort de Vaise et du garni Bkkouche à Saint-Fons (1967).

- Fonds de l'Association des Tunisiens de France (ATF).
- Fonds de l'Association des Travailleurs maghrébins de France (anciennement Association des travailleurs marocains de France) (ATMF).
- Fonds de l'Association des Marocains de France (AMF).

A. 41. [Université de Paris] bureau d'accueil aux étudiants tunisiens et marocains, étudiants marocains, étudiants marocains en France boursiers de coopération technique. Résultats scolaires et statistiques comparatives pour les années scolaires 1963 à 1965 (1965-1966).

A 63/3. Affaire Ben Barka. (...) Protestation contre l'enlèvement des « étudiants tunisiens, algériens et marocains, 115 bd Saint-Michel », de la fédération de France de l'UNFP lors de la VIIIe session du Conseil de l'Organisation de solidarité des peuples afro-asiatiques » et de la délégation de l'UNFP du Maroc (1965), lettre de Walter Molt communiquant une liste de signataire de l'appel pour la vérité (1966).

- Fonds de la FASTI.

E6. Maroc, Tunisie : courrier, publications, comptes rendus (notamment de la campagne « Appel pour les droits de l'homme au Maroc », notes manuscrites (1973, 1991-1994).

- Fonds de Génériques.

Les archives de Génériques sont en cours de récolement. Cependant, la collection d'affiches comprend 71 affiches référencées au mot-clé « Tunisie ». De même, la collection de journaux contient 2 titres intéressant la communauté tunisienne.

- Fonds de l'Union des travailleurs immigrés tunisiens (UITT) puis de la Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives (FTCR).

##### Archives de particuliers

- Fonds Saad ABSSI.

14. Association de Tunisiens en France et droits de l'homme en Tunisie (1975-2001).

- Fonds de Farouk BELKEDDAR pour les archives relatives aux mouvements étudiants algériens et maghrébins (AEMNA, UGEM et UNEA) dans les années 1950-1970.
- Fonds Jean-Pierre DARMON (fonds documentaire).
- Fonds Abdelmalek SAYAD.

91. Formation professionnelle des jeunes Tunisiens issus de l'émigration.

234. Tunisie, histoire, ethnologie, sociologie et démographie : travaux de chercheurs (photocopies et abstracts) (années 1960-1980).

302. Participation à des colloques et journées : - Centre de documentation Tunisie-Maghreb, « journées d'études franco-maghrébines » ; - « L'immigration maghrébine (algérienne, marocaine, tunisienne) en France dans la perspective du marché intérieur européen » (1993), texte ms ; - Centre d'études et de recherche économiques et sociales, Tunis, texte dact. et ms sur la migration des travailleurs tunisiens.

- Fonds Abdallah ZNIBER.

ZNI 9, 24 et 26. Union nationale des étudiants marocains (sections Europe et France).

ZNI 11. Tract des comités des travailleurs tunisiens pour la défense de l'UGTT « Liberté pour les syndicalistes tunisiens, meeting à Belleville » (octobre 1978).

SERVICE ARCHIVES NATIONALES – SITE DE FONTAINEBLEAU (EX-CAC) (FONTAINEBLEAU, 77)

- 20010216. AEMNA [plusieurs références]. Art 163 Dr 5678. Activités en France de l'Association des étudiants musulmans nord-africains (1934-1939).

PRÉFECTURE DE POLICE DE PARIS (75)

- Série FA, Sous-série VO.

Voyages officiels, 173 à 175. Voyage officiel de M. Habib Bourguiba, président de la République de Tunisie (28-30 juin 1972) : [...] liste nominative de journalistes tunisiens arrivés à Paris, tracts ; listes nominatives d'opposants tunisiens connus des services français ; livret des RG sur la République tunisienne et ses ressortissants dans la RP.

FONDS CONSERVÉS À L'INSTITUT CGT D'HISTOIRE SOCIALE (IHS CGT) (PHOTOTHÈQUE) (MONTREUIL, 93)

- Manifestants marocains, Paris, 1er mai 1970  
Pas de cote mentionnée dans la photothèque en ligne.

- Travailleurs tunisiens vivant dans un foyer de Villeneuve-le-Roi

- Pas de cote mentionnée dans la photothèque en ligne.

CENTRE D'HISTOIRE DU TRAVAIL (CHT) (NANTES, 44)

- Fonds PINSON Daniel.

Boîte PIN 10

<http://palissy.humana.univ-nantes.fr/labos/cht/fonds/politig/maoisme/pinsond/boite6.htm>

. Documents relatifs à la situation politique internationale : La vérité sur la scission néo-révisionniste au sein de El Amel Tounsi (Le travailleur tunisien) ; Un seul combattant suprême : le peuple (El Amel Tounsi).

- Fonds PINSON Jean-Claude.

Boîte PINS 112

<http://palissy.humana.univ-nantes.fr/labos/cht/fonds/politig/maoisme/pinsonjc/boite3.htm>

. Revues marxistes-léninistes françaises et internationales : PERSPECTIVES TUNISIENNES, Publication du G.E.A.S.T. : n°7 (04/72, Deux années de travail au sein de la classe ouvrière tunisienne - Un premier bilan).

- Fonds MARTIN Monique.

Boîte MART 2

<http://palissy.humana.univ-nantes.fr/labos/cht/fonds/politig/maoisme/martin/boite2.htm>

. Groupe d'études et d'action socialiste tunisien, La question palestinienne dans les rapports avec le développement de la lutte révolutionnaire en Tunisie, Perspectives tunisiennes, 1968, 31 p.

Boîte MART 5

<http://palissy.humana.univ-nantes.fr/labos/cht/fonds/politig/maoisme/martin/boite5.htm>

. Groupe d'études et d'action socialiste tunisien, Procès de Tunis – Mémoires de militants, Perspectives tunisiennes, 12/1968, 32 p.

Pour de plus amples renseignements, notamment sur le Maghreb, se reporter au guide suivant : COLLARD (Claude)(dir.) *Guide des sources pour l'histoire de l'immigration en France, de 1830 à nos jours*. Paris, 2006, pp. 196-207.

Sources intéressant plus particulièrement la Tunisie

Périodiques

- *Clin d'oeil*. Bulletin d'informations de l'ATF Var. Toulon, ATF Var, 2000.
- *Communauté tunisienne en France* : mensuel d'informations générales. Paris, 1991- (titre en liaison : El Jalia)
- *EFT magazine*. Bulletin d'information de l'association Échanges franco-tunisiens. Paris, Échanges franco-tunisiens, 2001-.
- *Al Ittihad*. Journal des travailleurs immigrés. Paris, 1975.
- *Perspectives tunisiennes*. Paris, 1967-1970.

Autres

- GASMI (Omar). *Guide juridique des Tunisiens en France*. Paris, Fédération des Tunisiens pour une citoyenneté des deux-rives, 1997, 186 p.

Recueils

- Documents d'information. Tracts. Union générale des étudiants de Tunisie (France), 1970- (en français ou en arabe, sur les problèmes des étudiants en Tunisie et en France).
- Recueil. Forum social européen 2003. Tracts, affiches et documents d'information, 2003 (documents de l'ATF et de la FTCR, 1999-2002).
- Recueil. Tracts concernant la Tunisie diffusés en France, 1967- (tracts d'organisations politiques, syndicales et étudiantes tunisiennes de France).

## Bibliographie :

**A BELJAL BOUGRA**.*Perspectives tunisiennes 1963-1975*, Cérès (en arabe).

**A MICALÉ DES NORD-AFRICAINS RESIDANT EN FRANCE**. Rapport général des activités sociales et culturelles de l'ANARF [amicale des Nord-africains résidant en France] de 1948 à 1958 : cours du soir organisés par l'ANARF en faveur des ouvriers algériens émigrés. Paris : ANARF, 1958, 48 p. : ill. ; 21 cm. [préf. de M. le Professeur Massignon][Xe Anniversaire de la fondation de l'ANARF : 1948-1958]

Rapport en consultation à la Bibliothèque administrative de la ville de Paris (BAVP).

## BEN OTHMAN OTHMANI (Ahmed).

- « Répression en Tunisie » in *Les Temps modernes*, avril 1979.
- *Étude sur le livre en France*, mémoire de maîtrise de l'Université Paris I, 1982.
- *La liaison éducation, formation, emploi et qualification dans les industries manufacturières en Tunisie. Secteur des industries mécaniques*, mémoire de DEA de l'Université Paris I, 1983.
- *100 poèmes pour la liberté*, Le Cherche-midi, 1984.
- « Droits de l'homme et démocratie », *L'Etat du tiers-monde*, La Découverte, 1989.
- « Les mouvements des droits de l'Homme au Moyen-Orient et au Maghreb », *Les cahiers de l'Orient*, novembre 1990.
- « Droits et liberté : des progrès inégaux et souvent contrariés », *L'Etat du Maghreb*, La Découverte, 1991.
- *Sortir de la prison, Un combat pour réformer les systèmes carcéraux dans le monde*, préface de Robert Badinter, La découverte, 2002.

**BEN OTHMAN (Ahmed), DARMON (Jean-Pierre) et AMNISTIE INTERNATIONALE**.*Cent poèmes pour la liberté*, Saint-Germain des Prés, 1984, 190 p.

**CARTON (Aurélié)**.« L'itinéraire d'un homme libre », *La Chronique*, mai 2001, numéro spécial pour le 40e anniversaire d'Amnesty international.

**CAMAU (Michel) et GEISSER (Vincent)**.*Habib Bourguiba, la trace et l'héritage*, Paris, Karthala, 2004.

◦ Sur la création du Groupe Perspectives et son évolution : « Témoignage de Noureddine Ben Kadher, entretien avec Michel Camau et Vincent Geisser, Tunis, avril 2002, extrait de l'ouvrage *Habib Bourguiba. La trace de l'héritage*, Paris, Karthala, 2004.

**COMITE D'ORGANISATION PROVISOIRE (COP-GEAST)**.*Outrouhat*, Tunis, 1983.

**COMITE POUR LE RESPECT DES LIBERTES ET DES DROITS DE L'HOMME EN TUNISIE (CRLDHT)**.*La torture en Tunisie 1987-2000 - Plaidoyer pour son abolition et contre l'impunité*, préface de Danielle Mitterrand, Le Temps Des Cerises, 2000.

*Révolution africaine* (Revue algérienne dirigée jusqu'en 1965 par Mohammed Harbin ancien cadre du FLN et animateur de la revue intellectuelle Révolution africaine. Devenu historien et auteur de nombreux livres sur la guerre d'Algérie.)

## Autres données descriptives :

Table des sigles & abréviations

AEMNAF : Association des étudiants musulmans nord africains en France

CAL-UGET : Comité d'action et de lutte de l'Union générale des étudiants de Tunisie

CISDHT : Comité international pour la sauvegarde des droits de l'homme en Tunisie

CMLT : Cercles marxistes léninistes tunisien

COP : Comité d'organisation provisoire (GEAST)

CSP : Comité de section provisoire (UGET)

CTDVR : Comité tunisien d'information et de défense des victimes de la répression

CUP : Comité universitaire provisoire

FIDH : Fédération internationale des droits de l'homme

GEAST : Groupe d'études et d'action socialiste tunisien

GMLT : Groupe marxiste léniniste tunisien

LTDH : Ligue tunisienne des droits de l'homme

MDM : Mouvement démocratique de masse

MUP : Mouvement d'unité populaire

OTT : Organisation du travailleur tunisien

PCT : Parti communiste tunisien

UGET : Union générale des étudiants de Tunisie

UGET-CSP : Union générale des étudiants de Tunisie - Comité de section provisoire

UGTT : Union générale des travailleurs tunisiens

UNFT : Union nationale des femmes de Tunisie

UTT : Union des travailleurs immigrés tunisiens

**Organisme** : Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) (Nanterre).

## Mots-clés

**Typologie** [iconographie](#) [archives sonores](#) [Recherche détaillée](#)

**Géolocalisation** [Nanterre \(Hauts-de-Seine, France\)](#)

**Thème** [archive](#) [français](#) [arabe](#)

**Personne (physique ou morale)** [Bibliothèque de documentation internationale contemporaine \(BDIC\) \(Nanterre, Hauts-de-Seine, France\)](#) [Lellouche, Simone](#) [Othmani, Ahmed](#)